



Probleme concernant une facture de gaz avec ma régie

Par **nine07**, le **07/11/2016** à **15:58**

Bonjour,

Je suis actuellement locataire, et depuis quelque temps nous devons faire entretenir une fois par an de notre chaudière, chose que j'ai bien fait étant donné que j'ai fait intervenir l'entreprise ou je suis sous contrat 3 fois cette année.

Malheureusement ce n'est qu'au troisième RDV que l'entreprise s'est rendu compte que ma chaudière ne fonctionnait pas correctement, d'ailleurs ma facture de gaz du mois de septembre d'un montant de 900€ a bien confirmée la mal fonctionnalité de ma chaudière.

Donc j'ai pris contact avec ma régie qui m'avait conseillée cette entreprise, pour lui expliquer que ce n'est pas normale cette facture et comment on peut s'arranger par rapport à celle-ci.

Elle m'a demandé les factures EDF de toute l'année pour bien confirmer que la consommation de gaz est normale, cela fait maintenant plus de 3 semaines que j'essaie de les contacter, mais sans nouvelle de leur part.

Ma chaudière n'étant toujours pas réparée, je crains que ma facture augmente.

Quelle démarche dois-je faire?, ai-je le droit de leur demander de rembourser ma facture? je veux être totalement dans mes droits avant d'entreprendre quoique ce soit.

Merci d'avance